



**Institut
Saint-Julien-Parnasse**



2017 – 2018 : Enseignement général

***22-24 Av. de l'Eglise Saint-Julien
1160 Auderghem***

02/672.68.01

**www.sjpa.be
secretariatelevés@sjpa.be
secretariatdirection@sjpa.be**

Inscriptions

- A) Pendant l'année scolaire : sur rendez-vous (à prendre par téléphone : 02.672.68.01)
Pendant les vacances : sur rendez-vous durant la première semaine du mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août en fonction des places disponibles.
- B) Pour les 1ères : pendant la période prévue par la F.W.B. (C.F.)
Document nécessaire : le F.U.I.
- C) Documents à fournir à l'inscription :
- Carte d'identité de l'élève (attention à la date de validité pour les élèves étrangers).
 - Dernier bulletin.
 - Une photo format identité.
 - Elèves de nationalité étrangère hors U.E. : carte d'identité - composition de famille - permis de séjour.

La présence des parents ou du tuteur légal est exigée lors de l'inscription.

Horaire des cours

Matin :	de 08h20 à 09h10	Après-midi :	de 13h55 à 14h45
	de 09h10 à 10h00		de 14h45 à 15h35
	de 10h00 à 10h50		de 15h35 à 16h25
	Récréation		
	de 11h10 à 12h00		
	de 12h00 à 12h50		

Frais scolaires

L'enseignement secondaire est gratuit, à l'exception des livres et des fournitures classiques. En début d'année, nous vous transmettons une note de frais. Ceux-ci concernent les frais du papier pour les bilans et les contrôles, des photocopies, ainsi qu'une participation aux activités culturelles, pédagogiques, religieuses et sportives. Un premier décompte des frais du 1^{er} trimestre est transmis en février et un second est transmis en mai.

Les syllabus constitués par les professeurs pour remplacer un manuel, font l'objet d'un paiement à part, à régler directement au professeur.

Toute correspondance et toutes les informations concernant les frais sont à adresser à Madame MECHKIH, économiste, bureau 213C.

Livres scolaires

Une vente de livres neufs est organisée au cours de la première semaine de septembre.

Etude

Etude surveillée (pour tous les élèves) : de 15h45 à 17h00

Une circulaire de début d'année en précisera les modalités de participation.

Services aux élèves

Centre de santé : Saint-Hubert

Avenue A. Solvay, 2a - 1170 Bruxelles

☎ 02 672 18 66 - FAX : 02 660 27 03

Centre P.M.S. : Centres Psycho-Médico-Sociaux Libres

www.pmswl.be - ☎ 02 764 30 40



Le centre PMS

Avec la famille et l'école cherche à
favoriser l'épanouissement global du jeune

Un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille
peut aborder les questions qui le préoccupent en matière de...

Service gratuit,
confidentiel
et indépendant
de l'école



- ▲ Scolarité,
- ▲ Education,
- ▲ vie familiale et sociale,
- ▲ Orientation scolaire et professionnelle,
- ▲ Santé
- ▲ Bien-être
- ▲ ...

Caroline DE BUYSSER
Psychologue
Présente à l'école le lundi
Tel. au centre: 02/764.30.64

Brigitte GLENISSON
Psychologue
Présente à l'école le mercredi
Tel. au centre: 02/764.30.67

Kitty VANDER ELST
Assistante sociale
Présente à l'école le mardi
Tel. au centre: 02/764.30.58

Equipement sportif

Vente par le fabricant en début d'année scolaire suivant l'horaire affiché.

Pour tous les élèves : Tee-shirt avec logo, short bleu pour les garçons et collant bleu pour les filles.

Repas de midi

Trois possibilités de repas sont proposées :

- le repas complet chaud : l'inscription se prend pour un mois;
- les sandwiches commandés avant le début des cours à l'Accueil;
- le pique-nique apporté par l'élève et consommé au réfectoire.

Centre Multimédia

Le centre multimédia est accessible aux classes ou sur demande.

Activités périscolaires organisées en partenariat avec le CFS (Centre de formation Sportive).

Responsable général : Monsieur MAILLAERT.

Ces activités sont organisées pendant le temps de midi (de 13h00 à 13h50).

Elles ont pour but de proposer des occupations intéressantes et d'équilibrer ainsi les activités scolaires de la journée.

Leur organisation (jour, heure, lieu) sera précisée dans une circulaire remise aux élèves à la fin du mois de septembre.

Nous proposons des activités sportives telles que :

- Badminton
- Mini-foot
- Volley
- Danse
- Gymnastique
- Basket
- ...

Animations culturelles

Nous encourageons l'organisation de toutes les activités qui permettent aux élèves de s'ouvrir à la culture et à la connaissance du monde qui les entoure. Ils ont donc fréquemment la possibilité d'assister ou de participer à des conférences, des expositions, des séances de cinéma ou de théâtre, des journées linguistiques...

Régulièrement, une pièce de théâtre est présentée par les élèves de 5ème et 6ème années.

Une soirée "Portes Ouvertes" est organisée en fin de 2e trimestre ou au début du 3e trimestre.

Site Internet

Tous les renseignements concernant l'Institut sont accessibles sur notre site Internet :

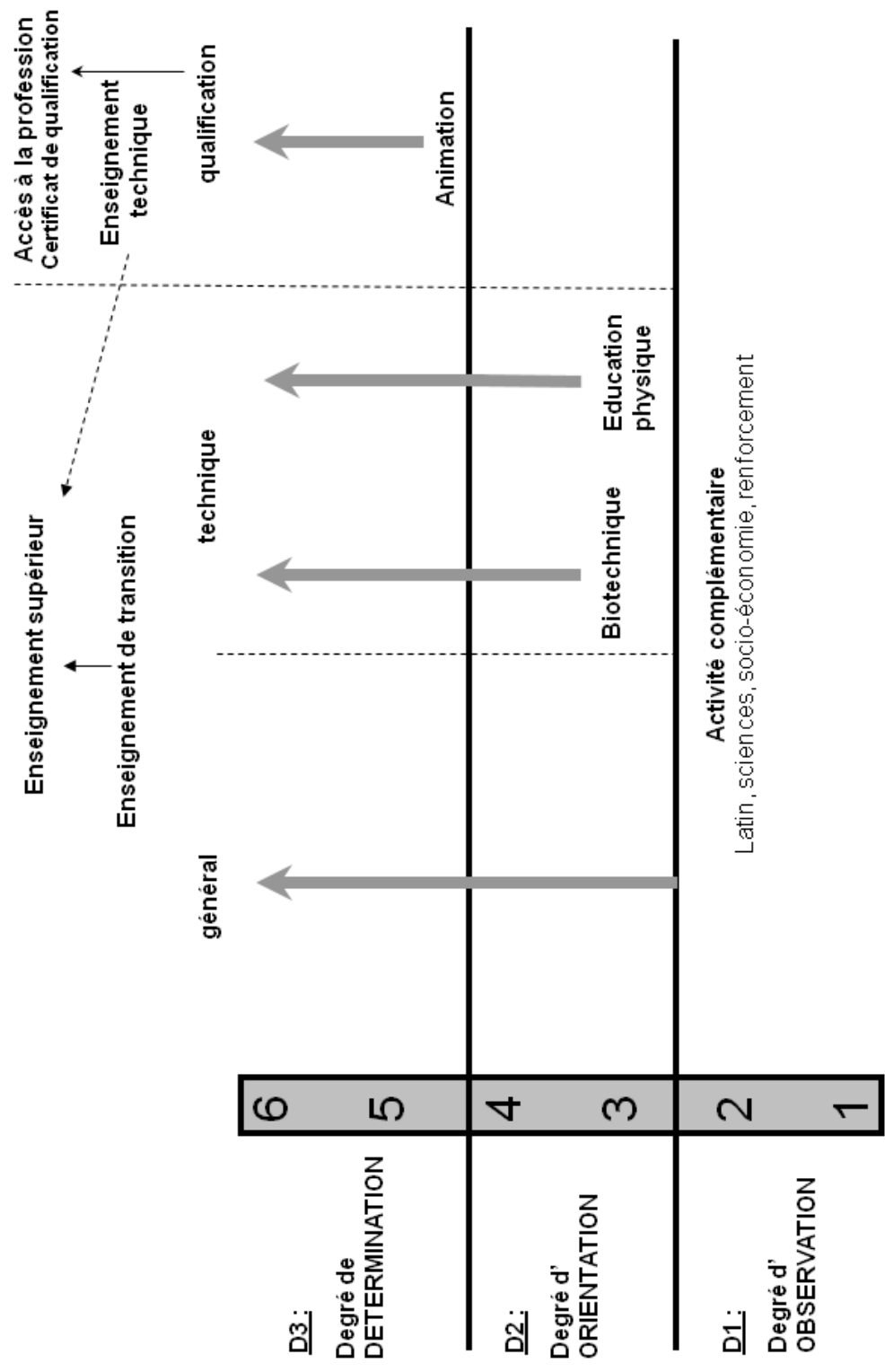
www.sjpa.be

Jumelage avec les écoles de Malem-Hodar, Sénégal

Depuis 2006, l'Institut entretient des rapports privilégiés avec des écoles rurales du centre du Sénégal. Divers projets de rencontres et de partenariat ont été couronnés de succès. Un échange et un voyage interculturels sont organisés tous les deux ans.

Les institutions d'enseignement se sont engagées à favoriser et à promouvoir, par exemple, des échanges de correspondance scolaire; de fiches pédagogiques dans diverses disciplines; de productions d'élèves dans diverses disciplines; à accueillir périodiquement des enseignants de l'école partenaire; à organiser des activités et actions concrètes permettant de faire connaître l'école partenaire au nouveau personnel enseignant et aux nouveaux élèves.

Plus d'infos : www.sjpa.be dans la rubrique « Malem-Auder »



Structure de l'Institut Saint-Julien-Parnasse

Enseignement général

Dans l'enseignement rénové, les 6 années du secondaire sont regroupées en trois degrés de 2 années chacun.

Premier degré d'observation

Ces deux premières années permettent de découvrir les goûts et les capacités des élèves. Nous pouvons dès lors les guider, les aider à développer leurs aptitudes et les motiver dans leur travail.

Durant ces deux années, l'attention sera portée sur l'acquisition des compétences transversales dont la maîtrise progressive assure le développement de l'élève. L'important dans la maîtrise d'un savoir n'est pas sa restitution pure et simple, mais l'aptitude à l'utiliser dans un contexte et dans un but.

Le rôle de l'école ne peut donc se limiter à la simple transmission de connaissances. Il lui incombe avant tout, de les organiser, de développer des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-réfléchir qui faciliteront la réussite des apprentissages ultérieurs.

Second degré d'orientation

A partir de la 3ème année, la part des cours communs à tous les programmes diminue. L'éventail des options s'ouvre pour permettre à l'élève, soit de continuer dans l'activité choisie en 2ème (latin, sciences, économie), soit d'entreprendre une option nouvelle (biotechnique, éducation physique).

Le passage de 2ème en 3ème est sans doute le plus déterminant de tout le parcours scolaire au secondaire. A ce moment, l'élève est à même de mieux s'engager dans une voie suivant ses dispositions. Il choisira parmi les programmes que l'Institut propose, le groupe de cours qui lui convient le mieux, compte tenu de l'expérience des différentes matières qu'il a acquise au degré d'observation et de son engagement dans le travail. Sauf cas exceptionnel, il ne changera plus d'orientation jusque en fin de secondaire.

A ce niveau, il n'est pas encore question de s'engager dans une formation spécifique, mais bien plus de se donner une formation générale.

Troisième degré de détermination

Le moment est venu d'approfondir l'orientation choisie au 2ème degré ou de se réorienter définitivement, compte tenu de l'expérience acquise aux 1er et 2ème degrés.

Le degré de détermination prépare l'élève aux études supérieures sans toutefois entrer dans une spécialisation prématurée.

Grille de la 1^{ère} commune (1C)

Formation commune	
Religion	2h
Français	6h
Mathématique	4h
Néerlandais	4h
Etude du Milieu	4h
Sciences	3h
Education Physique	3h
Technologie	1h
Education Artistique	1h
Activités complémentaires	
Mathématique	1h
Latin	2h
Coaching/Initiation à l'informatique	1h
TOTAL	32h

Grille de la 2e commune et 2e complémentaire

<u>2C</u>		<u>2S</u>	
Formation commune		Formation commune	
Religion	2h	Religion	2h
Français	5h	Français	5h
Mathématique	5h	Mathématique	5h
Néerlandais	4h	Néerlandais	4h
Etude du Milieu	4h	Etude du Milieu	4h
Sciences	3h	Sciences	3h
Education Physique	3h	Education Physique	3h
Technologie	1h		
Education artistique	1h		
Activités complémentaires (au choix)		Activités de soutien	
Latin	4h	Français	1h
Sciences	2h	Mathématique	1h
Français (atelier de lecture et d'écriture)	2h	Néerlandais	1h
Socio-Economie	2h	Sciences	1h
Français (atelier de lecture et d'écriture)	2h	Informatique	2h
Renforcement :			
Mathématique	2h		
Français	1h		
Néerlandais	1h		
TOTAL	32h		32h

Latin (4 heures/semaine de la 2^e à la 6^e année)

Tordons le cou à quelques idées reçues sur le latin ! En effet, **le latin n'est plus** un cours où seuls les très bons élèves peuvent espérer réussir, un cours monotone, fait de lectures de **textes** quelquefois obscurs et inintéressants, un cours où l'on s'attarde longuement sur des points de détails de grammaire en oubliant le plaisir de lire les Anciens.

Qu'est-ce que **le latin, aujourd'hui, à Saint-Julien** ? Qu'offre-t-il ? Cette activité, proposée aux élèves dès la deuxième, est ouverte à tous ceux qui aiment les textes et l'Antiquité. Ils pourront d'ailleurs profiter de ce plaisir de la découverte jusqu'en sixième, car le cours est pensé en continuité tout au long des Humanités.

Le cours est varié : on lit des textes, on découvre le fonctionnement de la langue latine, on explore la culture gréco-romaine et on approfondit la langue française (son vocabulaire, ses nuances, ... son orthographe !). De plus, on n'hésite pas à revenir, dès que l'occasion se présente, dans la réalité du monde qui nous entoure (ici et maintenant) et on se pose la question : « qu'est-ce que ce texte nous a apporté ? Que nous a-t-il appris ? Quelle leçon pouvons-nous en tirer ? ».

Pour conclure, il faut encore dire **ce que le latin sera toujours** :

- un cours exigeant qui permet aux jeunes d'acquérir une formation générale, c'est-à-dire des capacités de raisonnement, de réflexion logique, de déduction et d'organisation ;
- un cours utile pour exercer les compétences transversales, chères à la réforme du premier degré ;
- un cours intéressant dans la mesure où le message des Anciens aura toujours un impact sur notre réalité ;
- un cours qui, par nature, aura toujours sa place dans le cursus des Humanités.

Renforcement des compétences de base

Amener tous les élèves à la maîtrise de compétences disciplinaires et transversales indispensables pour la poursuite d'une scolarité positive, telle est l'ambition du premier degré.

Pour obtenir ce résultat, il faut s'adapter à l'évolution de chacun et prendre en compte dans l'organisation des activités d'apprentissage, certaines caractéristiques du fonctionnement cognitif de l'élève.

C'est le but poursuivi par les professeurs qui, durant la 2^{ème} année, vont renforcer les compétences de base des élèves en français, mathématique et néerlandais. Ils pourront ainsi développer une méthodologie particulière avec des objectifs de récupération tant sur le plan des matières que sur le plan des compétences spécifiques.

Ces heures ne serviront en aucun cas à augmenter la matière ou à compléter le cours de formation commune. Elles permettront à l'élève d'exprimer les difficultés qu'il rencontre et au professeur de découvrir les mécanismes qui l'empêchent de progresser.

Le conseil de classe conseillera cette orientation aux élèves pour lesquels l'hypothèse de la réussite du degré ne pourrait s'imaginer qu'avec un accompagnement spécifique.

Grilles du 2ème degré de l'Enseignement Général

	Latin	Sciences	Sc. Eco
<u>Formation Commune</u>			
Religion	2	2	2
Français	5	5	5
Histoire	2	2	2
Géographie	2	2	2
Mathématique	5	5	5
Sciences	3	5	3
Néerlandais	4	4	4
Education physique	2	2	2
<u>Options de base</u>			
Anglais	4	4	4
Sciences économiques	-	-	4
Latin	4	-	-
TOTAL	33	31	33

Les options des 2^e et 3^e degrés de l'enseignement général

Sciences Economiques

L'option Sciences Economiques est une option résolument en phase avec le monde réel, ancrée dans l'actualité, mais sans jamais oublier de prendre le recul nécessaire ni de procéder à une analyse précise des problèmes étudiés avec la rigueur d'une discipline scientifique.

1. Les finalités générales de l'option sont :

- Faire découvrir que l'économie est politique

L'économie est une science qui éclaire les choix, les stratégies d'action des décideurs (entreprises, pouvoirs publics, ménages). Le rôle de l'économiste est d'éclairer les choix, d'analyser avec un esprit scientifique, les différentes possibilités et leurs conséquences, de les chiffrer en y intégrant les aspects juridiques, philosophiques, institutionnels.

- Former des citoyens responsables et engagés

Toutes les démarches de travail doivent permettre aux élèves de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent mais surtout de devenir acteurs :

- de leur vie associative, politique, ou tout simplement comme électeurs éclairés, dans notre système démocratique;
- comme citoyens du monde, initiés à la complexité des situations internationales;
- de leur vie personnelle pour mieux gérer les problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

2. Evolution au cours des années

Au fur et à mesure des années, l'élève est appelé à prendre de la hauteur vis-à-vis des problèmes économiques rencontrés. Au deuxième degré, l'analyse se concentre sur les choix concrets des consommateurs et des producteurs en tant qu'agent économique pris isolément.

Au troisième degré, l'élève est confronté aux théories économiques, aux choix et à l'intervention de l'Etat, aux analyses macroéconomique et

microéconomique, à la problématique du développement et de la croissance, ainsi qu'aux échanges internationaux et à la politique économique européenne.

Tout au long des années, des notions de droit sont abordées : la personne physique, le statut familial, l'organisation du monde judiciaire, droit commercial, droit social, droit public, droit international, droit privé, les contrats.

Chimie en 5e et 6e générales

La chimie fait partie intégrante de notre vie. Il n'est pas de domaine dans lequel elle n'intervienne :

- dans les industries automobiles, pharmaceutique, agroalimentaire, pétrochimie...
- dans l'agriculture, en biologie...

le cours de chimie au troisième degré met en évidence l'omniprésence de la chimie dans notre environnement, dans notre quotidien. Ce cours aborde les principaux types de réactions. Citons par exemples :

- les réactions de précipitation qui expliquent la formation du calcaire.
- Les réactions acide-base qui relèvent l'importance des taux d'acidité de milieux biologiques, tels l'estomac, le sang...
- Les réactions rédox avec notamment le fonctionnement d'une pile;
- Les réactions de polymérisation soulignant la diversité des plastiques qui nous entourent.

Ces différentes notions sont étudiées tant d'un point de vue théorique qu'expérimental, lorsque c'est possible. L'observation et la manipulation aident à la compréhension et à l'appropriation des différents concepts. Il s'agit de mettre les élèves en situation réelle, pour développer leur esprit d'analyse et de réflexion.

Le cours de chimie est donc une fenêtre sur le monde qui permet de porter un regard scientifiquement plus éclairé sur notre environnement, notre milieu de vie.

Physique en 5e et 6e générales

L'objectif est d'acquérir une connaissance et une bonne compréhension des phénomènes naturels de base. Aussi bien aux niveaux de l'infiniment grand que de l'infiniment petit.

L'objectif est également de mieux comprendre comment la science fonctionne. Ce qu'elle dit et ce qu'elle ne dit pas. Ceci afin de pouvoir participer plus efficacement aux débats de société qui concernent les questions scientifiques et technologiques.

Matières en 5^e et 6^e année :

- l'Univers : histoire de nos conceptions de l'Univers, la gravitation universelle.
- L'électricité : électrostatique, courants, résistances, électromagnétisme.
- Les ondes : propriétés générales, le son, la lumière.
- L'énergie et une introduction à la physique nucléaire.
- Une introduction à la mécanique quantique et à la relativité.

Latin aux 2e et 3e degrés

Nous vous renvoyons à la rubrique "Latin" plus avant dans la brochure.

Grilles du 3ème degré de l'Enseignement Général

N° de modules	LATIN						SCIENCES						SCIENCES ECONOMIQUES																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29			
Formation Commune																																
Religion						2										2													2			
Français						4										4													4			
Histoire						2										2													2			
Géographie						2										2													2			
Ed. physique						2										2													2			
Formation obligatoire en langues modernes																																
Néerlandais	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	2	4	4	2	4	4	4		
Anglais	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	2	4	4	4	2	4	4	4	4	4	4	2	4	4	2	4	4		
Formation optionnelle																																
Sciences (Biologie – Physique – Chimie)	6	6	6	3	3	3	6	6	3	3	3	3	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Mathématique	4	4	4	4	4	4	6	6	4	6	6	6	6	6	6	4	4	4	4	4	4	4	4	6	6	6	4	4	4	4	4	
Latin	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4																				
Sciences-éco																							4	4	4	4	4	4	4	4	4	
Activité complémentaire																																
Compl. Français				2	2	2												2	2	2	2	2										
Probl. économ.																																
Allemand																													2			

**L'Institut Saint-Julien-Parnasse, comme toute école,
a pour mission de former de jeunes adultes.**

**Cela suppose le développement non seulement
de l'intelligence et du corps,
mais aussi du cœur et de l'esprit.**

**Nous voulons constituer un milieu où
l'on prend au sérieux la question
du sens de l'existence,
éclairée, pour nous, par Jésus-Christ.**

**Des relations harmonieuses entre tous les membres
de la communauté scolaire
nous paraissent constituer le point de départ
et le fondement de cette recherche.**

Vous venez de lire la charte de l'Institut, elle donne le sens dans lequel nous souhaitons travailler pour former une Communauté qui veut avant tout être un milieu éducatif.

Notre but est d'aider chacun des élèves à devenir libre, responsable, capable de découvrir ce qu'il peut développer en lui, capable de dépassement. Ceci afin de se mettre demain au service de la société dans laquelle il pourra se réaliser et s'épanouir, trouver sa place et affirmer sa personnalité.

Nous veillerons donc à la fois à transmettre des connaissances, mais aussi, et bien plus, à proposer des valeurs et aider les jeunes à les faire passer dans leur vie.

Pour y réussir, nous resterons attentifs tout autant à la qualité des études, qu'à celle des relations humaines entre les différents membres de l'Institut : parents - professeurs - élèves.

La vie en groupe suppose que ses membres en acceptent les règles de fonctionnement qui visent à assurer l'ordre général et la liberté de chacun. C'est dans cet esprit qu'a été rédigé le règlement d'ordre intérieur qui sera distribué à la rentrée.

C. DEGRAEVE,
Directeur

A. DELIRE,
Sous-Directrice